

RAPPORTEUR : N.REZKALLA

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2009

QUESTION N°1

**ATTRIBUTION DE LA QUALITE DE CITOYEN D'HONNEUR DE LA VILLE
A MARWAN BARGHOUTI ET MICHEL WARSHAVSKY**

La ville de La Courneuve est engagée depuis plusieurs années, en partenariat avec diverses associations et habitants, dans des actions en direction des Palestiniens et des Israéliens qui oeuvrent pour la paix, et pour un règlement politique du conflit au Proche Orient.

La municipalité a rappelé ses engagements à plusieurs reprises, notamment à l'occasion des vœux exprimés aux séances du conseil municipal de septembre 2003, de décembre 2004 et plus récemment au conseil municipal du 28 janvier 2009.

En proposant d'attribuer la citoyenneté d'honneur à une personnalité palestinienne et une personnalité israélienne, la ville veut saluer le courage de toutes celles et ceux qui, dans des conditions de tension extrême, portent la voix de la paix et se battent pour que les conditions du plan de paix soient enfin respectées : reconnaître un Etat palestinien sur les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale et une solution juste et partagée pour les réfugiés.

Et plus largement, elle réaffirme par cet acte, son soutien à tous les peuples en souffrance, et son attachement aux valeurs de justice, de solidarité et de paix.

C'est un acte politique de solidarité à la hauteur de l'engagement municipal de contribuer « à redonner aux peuples israéliens et palestiniens l'espoir d'une solution politique ».

Il est proposé de nommer citoyens d'honneur :

1) Marwan BARGHOUTI

A l'instar de Nelson Mandela, auquel il a souvent été comparé, Marwan Barghouti, résistant palestinien, dirigeant de la première Intifada non violente et Secrétaire Général du Fatah en Cisjordanie, est un élu du peuple palestinien, membre du Conseil législatif (parlement palestinien issu des accords d'Oslo).

Il est, aujourd'hui, l'un des dirigeants les plus respectés par le peuple palestinien pour son engagement, sa générosité, son honnêteté politique, intellectuelle et personnelle. Il a toujours prôné la résolution politique du conflit israélo-palestinien sur la base du droit international et a condamné les attentats en Israël.

Voici ce qu'il a notamment pu déclarer :

"Je continue de rechercher une coexistence pacifique entre les deux pays égaux et indépendants d'Israël et de Palestine, basée sur le retrait total des territoires palestiniens occupés en 1967 et un règlement juste des souffrances des réfugiés palestiniens, conformément aux résolutions de l'ONU. Je ne cherche pas à détruire Israël mais seulement à mettre fin à l'occupation de mon pays ».

A l'initiative de ce que l'on a appelé le « document des prisonniers », qui appelle son peuple à l'unité nationale et à la négociation avec Israël, il s'était rendu à la Knesset pour promouvoir dès son élection au Conseil législatif palestinien, un groupe d'amitié parlementaire israélo-palestinien dont il a été Président.

Malgré son autorité politique, qui dépasse les frontières palestiniennes, il a été enlevé en avril 2002 (en territoire palestinien à Ramallah) par l'armée israélienne au mépris des accords d'Oslo et en complète violation de la quatrième Convention de Genève.

Incarcéré depuis 2002, il est condamné en juin 2004, à 40 ans d'emprisonnement. Pour des raisons juridiquement fondées, Marwan Barghouti, ne reconnaît pas le droit à l'Etat d'Israël de le juger et refuse en conséquence de se défendre des accusations portées contre lui.

Au regard des normes les plus communément admises du Droit, les organisations internationales de défense des droits humains qualifient sa détention d'illégale. Il est toujours emprisonné en Israël par les forces d'occupation avec 11.000 autres prisonniers politiques, dont des femmes et des enfants.

Aujourd'hui, dans un esprit de recherche d'une paix durable, le conseil municipal de la ville de La Courneuve demande la libération de tous les prisonniers ou otages, sans aucun unilatéralisme. Celle de Gilat Shalit soldat israélien, comme celle des 11.000 prisonniers politiques palestiniens et notamment celle de Marwan Barghouti, ainsi que celle du jeune franco palestinien Salah Hamouri.

2) Michel Warshavsky

Michel Warshavsky, est un pacifiste israélien, fils du rabbin Max Warshavsky. Il a passé ses premières années à Strasbourg et à 16 ans, il a décidé de partir pour Jérusalem où il entreprend des études talmudiques.

En 1967, il adhère au mouvement antisioniste *Matzpen* aujourd'hui disparu. Il crée en 1984 le centre d'information alternative (AIC), qui rassemble plusieurs mouvements pacifistes israéliens et organisations palestiniennes.

En 1989, il est condamné à vingt mois de prison ferme pour avoir imprimé des tracts relatifs à l'organisation palestinienne « Front Populaire de Libération de la Palestine » de Georges Habache, qualifié de terroriste par Israël. Depuis lors, il continue son activité au sein de l'AIC.

Il donne, entre 2003 et 2005, une série de conférences sur le conflit israélo-palestinien dans une vingtaine de grandes villes françaises et de banlieues (centres associatifs, écoles...) avec Dominique Vidal du *Monde Diplomatique* et Leïla Shahid, déléguée générale de la Palestine auprès de l'Union Européenne.

La présence de ces intervenants au sein d'établissements publics crée une polémique, notamment à travers des tribunes dans le *Figaro* ou *France-Israël* et les réunions sont interdites dans les établissements scolaires.

Depuis septembre 2008, il participe en tant que chroniqueur, au nouveau journal satirique *Siné Hebdo*. Il est, par ailleurs, membre du comité de parrainage du « Tribunal Russel sur la Palestine »¹ dont les travaux ont commencé le 4 mars 2009.

¹ Le Tribunal Russel pour la Palestine est un tribunal d'opinion, fondé en mars 2009, pour « mobiliser les opinions publiques et exiger des Nations Unies et des États membres qu'ils prennent les mesures indispensables pour mettre fin à l'impunité de l'État d'Israël, et pour aboutir à un règlement juste et durable de ce conflit ». Ses promoteurs sont **Ken Coates**, président de la Fondation Bertrand Russell pour la Paix, **Nurit Peled**, une israélienne enseignant à l'Université Hébraïque de Jérusalem, et **Leila Shahid**, déléguée générale de la Palestine pour l'Europe. Inauguré en présence du diplomate français Stéphane Hessel, un des pères de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, son objectif affiché est de « réaffirmer la primauté du droit international comme base du règlement du conflit israélo-palestinien »

Universitaire, journaliste et essayiste israélien qui se définit comme « militant antisioniste » et pacifiste de longue date, Michel Warshavsky lutte depuis plus de 30 ans pour une « paix juste » avec les Palestiniens et pour une démocratisation de l'état d'Israël. Il y a quelques années, en plein contre-courant, et suscitant un vif débat jusque dans les pays arabes, il a re-proposé la vieille idée d'un état binational et démocratique dans « Israël-Palestine : *Le défi binational* » (Editions Textuel, 2001), qui consiste à souhaiter que les peuples juif et arabe cohabitent et co-gouvernent un même État.

Michel Warshawski à qui l'on demande s'il est attaché à l'Etat d'Israël, déclare, en 2005, qu'« *il aime Israël comme on aime l'enfant d'un viol. On ne peut en vouloir à l'enfant des circonstances de sa conception* ».

La commission n°2 "Une ville de réussite et citoyenne" du 10 juin 2009 a majoritairement émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal de La Courneuve est donc invité à attribuer la qualité de citoyen d'honneur à Messieurs Marwan Barghouti et Michel Warshavsky

Il a été créé sur le modèle du Tribunal international des crimes de guerre créé à propos de la Guerre du Vietnam par Bertrand Russell et Jean-Paul Sartre. Il fonde son action sur le droit international et en particulier sur l'avis de la cour internationale de Justice du 9 juillet 2004 et les résolutions des Nations Unies.